

Le Canton doit provisionner beaucoup plus pour la Caisse de pension

Communiqué de presse
1^{er} avril 2019

Les années se suivent et se ressemblent. Les bénéfices sont encore au rendez-vous pour le Canton. Les associations membres de la FEDE se réjouissent de cette bonne santé financière. Elles restent pourtant sidérées de la faible proportion des bénéfices affectée à la révision du plan de prévoyance.

Entre 2009 et 2018, la fortune du canton est passée de 900 millions à plus de 1,2 milliards de CHF. Les collaboratrices et les collaborateurs de l'Etat y ont largement contribué en acceptant plusieurs trains d'économies.

Aujourd'hui pourtant, l'Etat met son personnel dans une situation difficile vis-à-vis de la population, en laissant entendre que celle-ci devra supporter l'effort de la recapitalisation de la Caisse de prévoyance. C'est un peu court, car le Canton avait, toutes ces dernières années, la possibilité de créer

des provisions pour cette recapitalisation. Il ne l'a pas jugé utile et porte donc l'entière responsabilité de la situation difficile qu'il rencontre dans la réforme de la Caisse de prévoyance.

Les associations membres de la FEDE s'étonnent donc de voir que l'Etat provisionne seulement 10 millions de francs pour la Caisse de pension alors même qu'il a dégagé un bénéfice de près de 72 millions de CHF en 2018. Non content d'avoir complètement manqué de sens de l'anticipation, le Canton se contente désormais d'attribuer quelques miettes pour la recapitalisation.

La ville de Fribourg est parvenue à réformer sa caisse, dans la douleur certes. La ville de Bulle y est aussi parvenue en provisionnant justement avec intelligence. Mais à l'Etat, avec la demi-mesure placée au budget 2019, on est encore loin du compte.

Contact : Bernard Fragnière, 079 707 18 39